

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## **L'instruction primaire à Paris en 1875**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 17 (1876), p. 115-119

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1876\\_\\_17\\_\\_115\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1876__17__115_0)

© Société de statistique de Paris, 1876, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### L'INSTRUCTION PRIMAIRE A PARIS EN 1875.

M. Octave Gréard (de l'Institut), directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, vient de publier un rapport aussi remarquable par l'abondance des faits que par la justesse des aperçus. Nous nous proposons d'en analyser ici les principaux résultats.

L'enseignement primaire à Paris est donné par les salles d'asile pour les enfants de deux à six ans, et par les écoles élémentaires pour ceux de six à quatorze ans. Le recensement de 1872 porte à 105,331 le nombre des enfants de deux à six ans, et à 186,693 ceux de six à quatorze ans. Il est intéressant de connaître dans quelle mesure l'instruction élémentaire leur a été donnée, soit directement par la ville de Paris, soit dans les asiles ou écoles libres dirigés par des particuliers. Le tableau suivant fournit leur situation au 1<sup>er</sup> mai 1875 :

	POPULATION de 2 à 6 ans.	NOMBRE DES ENFANTS inscrits dans les salles d'asile			NOMBRE des inscrits par 100 enfants de 2 à 6 ans.	
		publiques.	libres.	Total.		
Salles d'asile	Garçons. . . . . 52,589	13,504	1,218	14,722	28	
		Filles. . . . . 52,742	11,312	1,257	12,569	24
	109 publiques. 31 libres. 140 salles d'asile.	105,331	24,816	2,475	27,291	26
	Population de 6 à 14 ans.	inscrits dans les écoles élémentaires			Par 100 enfants de 6 à 14 ans.	
		publiques.	libres.	Total.		
Écoles élémentaires	Garçons. . . . . 93,075	47,260	22,973	70,233	76	
		Filles. . . . . 93,618	43,605	43,517	87,122	93
	273 publiques. 1,056 libres. 1,329 écoles élémentaires.	186,693	90,865	66,490	157,355	84
Total général. . . . .		292,024	115,681	68,965	184,646	63

Il résulte de ce tableau que les salles d'asile ne sont fréquentées que par un peu plus du cinquième des enfants en âge d'y être admis, tandis que les écoles primaires proprement dites ne laissent en dehors que les seize centièmes des enfants de six à quatorze ans. Est-ce à dire que les enfants restés en dehors de l'écolè

primaire ne reçoivent pas d'instruction ? Les relevés de M. Gréard indiquent que sur ce nombre :

9,542 enfants de Paris fréquentaient les lycées, collèges ou écoles libres d'enseignement secondaire,  
 1,605 suivaient les cours du collège Chaptal et des écoles Turgot.  
 3,733 étaient élevés dans leurs familles.

14,880

Ce sont 14,880 enfants qu'il faut ajouter aux 157,355 qui fréquentent l'école primaire, de sorte que, sur 186,693 enfants de six à quatorze ans, l'instruction est donnée sous diverses formes à 172,235. Le nombre des enfants de six à quatorze ans, qui restent en dehors de l'école, se trouve dès lors réduit à 14,458, soit environ 8 p. 100.

Nous devons même ajouter que, sur ce nombre d'enfants ayant l'âge scolaire, 1,987 enfants de plus de six ans se trouvent dans les asiles, et qu'on peut évaluer à un peu plus de 7,000 le nombre de ceux qui ont quitté l'école vers l'âge de douze ans, parce que les parents les ont retirés après leur première communion pour les faire entrer en apprentissage. Or, il est évident que si ces enfants n'ont pas parcouru complètement le cycle scolaire, rien ne laisse supposer qu'ils n'aient pas profité de l'instruction acquise. Ce sont donc 9,000 enfants de plus qui ont reçu l'instruction primaire, de sorte que le nombre des enfants de six à quatorze ans réellement privés d'instruction ne se trouve plus être que de 5,458; soit seulement 3 p. 100 de la population scolaire. On voit quelle faible marge il reste de ce chef aux améliorations possibles.

Si l'on ne tient compte que des enfants inscrits à l'école primaire, on peut établir ainsi qu'il suit la statistique sommaire des écoles des vingt arrondissements :

*Nombre des élèves inscrits pour 100 enfants de 6 à 14 ans.*

NOMBR.	ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE des enfants de 6 à 14 ans.			ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES.			RAPPORT des élèves à la population, de 6 à 14 ans.
		publiques.	libres.	Total.	publiques.	libres.	Total.	
1	Louvre . . . . .	6,028	2,513	2,402	4,915	82		
2	Bourse . . . . .	6,198	1,871	2,667	4,538	73		
3	Temple . . . . .	9,079	3,475	3,065	6,540	72		
4	Hôtel-de-Ville . . . . .	8,760	5,527	3,840	9,367	106		
5	Panthéon . . . . .	9,964	6,001	3,049	9,050	90		
6	Luxembourg . . . . .	6,302	2,721	4,396	7,117	113		
7	Palais-Bourbon . . . . .	6,442	2,574	4,605	7,179	112		
8	Élysée . . . . .	6,200	2,699	2,775	5,474	88		
9	Opéra . . . . .	7,658	2,074	3,307	5,381	71		
10	Saint-Laurent . . . . .	10,042	5,311	4,605	9,916	99		
11	Popincourt . . . . .	19,447	9,351	3,555	12,906	61		
12	Reuilly . . . . .	10,953	6,121	3,735	9,856	90		
13	Gobelins . . . . .	7,542	5,828	1,707	7,535	100		
14	Observatoire . . . . .	6,154	4,303	2,413	6,716	110		
15	Vaugirard . . . . .	9,279	4,753	2,557	7,310	79		
16	Passy . . . . .	5,158	2,255	3,001	5,256	102		
17	Batignolles . . . . .	10,287	5,168	4,084	9,252	90		
18	Montmartre . . . . .	15,750	7,889	3,950	11,839	75		
19	Buffes-Châumont . . . . .	12,418	4,404	3,541	7,945	64		
20	Ménilmontant . . . . .	13,032	6,027	3,236	9,263	71		
	Paris . . . . .	<u>186,693</u>	<u>90,865</u>	<u>66,490</u>	<u>157,355</u>	<u>84</u>		

On voit que, dans les arrondissements de l'Hôtel-de-Ville, du Luxembourg, du Palais-Bourbon, de l'Observatoire et de Passy, les enfants qui fréquentent l'école

sont plus nombreux que la population scolaire respective de ces arrondissements. Ce fait doit être attribué très-probablement aux écoles libres qui reçoivent des enfants d'autres arrondissements.

Quand on considère Paris tout entier, on constate que le nombre des enfants qui fréquentent les écoles publiques est plus élevé d'un quart environ que celui des enfants inscrits dans les écoles libres. Toutefois, l'effectif des écoles libres l'emporte dans les 2°, 6°, 7°, 8°, 9° et 16° arrondissements, qui sont les plus riches de la capitale. Réciproquement, ce sont les arrondissements les plus pauvres qui envoient de préférence leurs enfants à l'école communale.

Dans tous les arrondissements, un seul excepté, celui de Montmartre, les filles qui fréquentent l'école sont plus nombreuses que les garçons.

Après avoir fait connaître la population des écoles élémentaires de Paris, nous aurions été heureux de pouvoir comparer, à cet égard, Paris aux autres capitales du monde, et de comparer enfin Paris à lui-même, pour nous rendre compte des progrès accomplis. Malheureusement les renseignements précis manquent sur la population scolaire des grandes villes que nous avons en vue, aussi bien que sur le nombre réel de leurs élèves. En ce qui concerne Paris, c'est une autre difficulté. Les comparaisons ne portent que sur le nombre des écoles publiques et des élèves qui les fréquentent, et on manque absolument de données sur les écoles libres dont l'importance est cependant très-considérable. Il nous paraît dès lors inutile de suivre M. Gréard dans cette partie du travail. Le seul fait que nous puissions mettre en lumière, en nous servant de documents reproduits par un journal, la *Revue littéraire*, c'est que le nombre ainsi que l'importance des écoles publiques n'a cessé de s'accroître, tandis qu'il se serait produit une diminution très-sensible dans le nombre des écoles libres. Cette diminution se serait surtout produite depuis les événements de 1870 et 1871, mais n'aurait porté que sur les petits établissements.

Étudions maintenant une autre face de la question, celle qui se rapporte à l'instruction des enfants de nos écoles; mais, sur ce point, M. Gréard ne pouvait avoir de données certaines que pour les écoles publiques.

On sait que depuis 1868 l'enseignement mutuel a disparu pour faire place à l'enseignement direct du maître. Or, pour approprier cet enseignement à l'âge des enfants et classer leurs aptitudes, l'administration a dû diviser l'enseignement primaire en trois degrés, savoir : le *cours élémentaire*, le *cours moyen* et le *cours supérieur*. Cette organisation est aujourd'hui en pleine activité. Il n'y a plus d'école qui n'ait au moins ses trois salles et ses trois maîtres, et dans plusieurs même, chacun des cours comporte un plus ou moins grand nombre de classes.

Le tableau suivant présente, pour toutes les écoles réunies, distinction faite des écoles de garçons et de filles, la répartition des élèves entre ces trois cours :

	NOMBRE des élèves inscrits par cours.	NOMBRE des classes par cours.	ÂGES DES ÉLÈVES.									
			6 à 7 ans.	7 à 8 ans.	8 à 9 ans.	9 à 10 ans.	10 à 11 ans.	11 à 12 ans.	12 à 13 ans.	13 à 14 ans.	Au-dessus de 14 ans.	
Cours élémentaire . . .	21,671	294	4,822	6,203	5,740	3,845	2,379	1,160	424	84	5	
Cours moyen . . . . .	16,232	263	66	644	1,910	3,266	4,102	3,648	1,990	531	74	
Cours supérieur . . . .	6,857	144	7	7	63	299	802	1,618	1,782	1,242	544	
Garçons . . . . .	47,260	701	4,888	6,854	7,714	7,410	7,283	6,435	4,096	1,857	698	
Cours élémentaire . . .	25,055	308	4,385	5,991	5,598	4,240	2,686	1,516	558	93	8	
Cours moyen . . . . .	13,223	235	40	485	1,418	2,671	3,369	3,158	1,627	455	70	
Cours supérieur . . . .	5,327	132	3	3	51	213	644	1,315	1,484	1,006	611	
Filles . . . . .	43,605	675	4,425	6,420	7,067	7,124	6,679	5,989	3,669	1,534	680	
Total général . . . . .	90,865	1,376	9,313	13,283	14,781	14,534	13,962	12,424	7,865	3,391	1,312	

Ce tableau donne lieu aux rapports ci-après :

	GARÇONS.		FILLES.		TOTAL.
	Répartition p. 100 inscrits.	Age moyen des élèves.	Répartition p. 100 inscrites.	Age moyen des élèves.	Répartition p. 100 inscrits.
Cours élémentaire . . .	52.5	8 ans 4 mois	57.5	8 ans 6 mois	55
— moyen . . . . .	34.0	10 ans 6 mois	30.3	10 ans 7 mois	32
— supérieur . . . . .	13.5	12 ans 2 mois	12.2	12 ans 2 mois	13
	<u>100.0</u>	<u>9 ans 7 mois</u>	<u>100.0</u>	<u>9 ans 7 mois</u>	<u>100</u>

En comparant les garçons et les filles, les rapports qui précèdent indiquent que l'élan vers le cours supérieur est un peu moins marqué chez ces dernières. Mais de sérieux symptômes, accusés par les certificats d'études, donnent lieu de penser que les filles ne tarderont pas à atteindre le niveau des garçons, peut-être même à le dépasser. Les filles semblent arriver un peu plus tard, si vraiment on doit tenir compte d'une différence d'un mois, au cours moyen; elles arrivent au même âge au cours supérieur.

Enfin, si l'on observe la moyenne générale, on trouve que plus de la moitié des enfants appartiennent au cours élémentaire, et que les autres se partagent entre le cours moyen et le cours supérieur dans le rapport de 3 à 1.

A Paris, comme dans la plupart des villes de France, l'enseignement primaire public est donné soit par des instituteurs laïques, soit par des instituteurs congréganistes. Voici comment se répartissent les élèves entre ces deux ordres d'enseignement :

Écoles laïques . . . . .	}	Garçons . . . . .	26,961	}	48,824	} 90,865	
		Filles . . . . .	21,863				
Écoles congréganistes . .	}	Garçons . . . . .	20,299	}	42,041		
		Filles . . . . .	21,742				

On voit que ces deux genres d'écoles se partagent à peu près également les élèves. Il n'est pas sans intérêt de les comparer au point de vue de la classification des enfants entre le cours élémentaire, le cours moyen et le cours supérieur. Le tableau ci-dessous fournit, pour les écoles de garçons et de filles réunies, les éléments de cette comparaison :

	ÉLÈVES inscrits par cours.	NOMBRE des classes par cours.	AGE DES ÉLÈVES.									
			6 à 7 ans.	7 à 8 ans.	8 à 9 ans.	9 à 10 ans.	10 à 11 ans.	11 à 12 ans.	12 à 13 ans.	13 à 14 ans.	Au-dessus de 14 ans.	
Cours élémentaire . .	25,045	321	4,426	6,519	6,155	4,291	2,667	1,315	465	99	8	
— moyen . . . . .	18,605	235	83	463	1,721	3,328	4,376	3,912	2,089	589	106	
— supérieur . . . . .	6,274	154	2	2	50	262	707	1,517	1,811	1,245	690	
Écoles laïques . . . .	48,824	760	4,459	6,974	7,926	7,879	7,750	6,744	4,865	1,933	794	
Cours élémentaire . .	23,781	281	4,781	5,675	5,183	3,794	2,378	1,370	517	78	5	
— moyen . . . . .	12,850	218	73	626	1,808	2,611	3,095	2,894	1,522	377	33	
— supérieur . . . . .	5,410	122	2	8	64	250	739	1,416	1,455	1,003	475	
Écoles congréganistes	42,041	616	4,854	6,309	6,355	6,655	6,212	5,680	3,500	1,453	518	
Total général . . . .	90,865	1,376	9,313	13,283	14,781	14,534	13,963	12,424	7,865	3,301	1,812	

Ce tableau peut se résumer ainsi :

	ÉCOLES LAÏQUES.			ÉCOLES CONGRÉGANISTES.		
	Nombre d'élèves par classe.	Répartition par 100 inscrits.	Age moyen des élèves.	Nombre d'élèves par classe.	Répartition par 100 inscrites.	Age moyen des élèves.
Cours élémentaire . .	81	53.1	8 ans 7 mois	85	56.7	8 ans 6 mois
— moyen . . . . .	58	34.0	10 ans 7 mois	60	30.4	10 ans 5 mois
— supérieur . . . . .	41	12.9	12 ans 2 mois	44	12.9	12 ans 1 mois
Moyenne générale.	<u>64</u>	<u>100.0</u>	<u>9 ans 8 mois</u>	<u>68</u>	<u>100.0</u>	<u>9 ans 6 mois</u>

La discussion de ces rapports, qui, il ne faut pas l'oublier, ne s'appliquent qu'à une seule année, donne lieu à plusieurs remarques intéressantes, mais qui ne doivent être acceptées qu'à titre provisoire.

On voit d'abord que, dans les écoles congréganistes, les classes comprennent, à tous les degrés de l'échelle, plus d'élèves que celles des écoles laïques, ce qui devrait constituer pour les premières une certaine infériorité dans l'instruction, mais il semble ne pas en être ainsi, puisque leurs élèves arrivent un peu plus jeunes soit au cours moyen, soit au cours supérieur. Toutefois, la répartition pour 100 des élèves inscrits indique que si la proportion est la même dans le cours supérieur, elle est à l'avantage des laïques pour le cours moyen. C'est donc moins aux faibles différences que fait ressortir ce tableau qu'il faut s'attacher, qu'à la ressemblance des rapports. A peu de choses près, ces deux genres d'écoles sont au même niveau.

Nous ne pousserons pas plus loin notre examen, bien que M. Gréard entre dans les détails les plus minutieux sur tout ce qui se rapporte à l'entretien des écoles, aux modes d'enseignement, etc., et qu'il mette en évidence les progrès accomplis en peu de temps dans toutes les branches de ce service important. Enfin, nous nous bornons aux écoles de Paris, quand il y aurait encore beaucoup à dire sur celles des arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis.

Il nous suffit d'avoir éclairci deux points: le premier en parlant de l'effectif des écoles, que les enfants qui restent privés d'instruction sont actuellement en très-petit nombre, et que l'instruction obligatoire n'ajouterait que peu aux services que la ville de Paris rend à l'instruction primaire; le second, relatif à l'instruction elle-même, et où nous venons de prouver que les écoles congréganistes, en se maintenant aisément au niveau des écoles laïques, sont, pour ces dernières, un stimulant nécessaire.

En terminant, nous ne pouvons que féliciter M. Gréard de l'impulsion qu'il a donnée au service de l'instruction primaire dans le département de la Seine. La voie qu'il suit nous paraît la meilleure, et les progrès, pour être un peu plus lents, n'en seront que plus sûrs.

T. LOUA.

---